

IMMOPOLIS

- GESTION -

CARTE PROFESSIONNELLE

N° CPI 7501 2016 000 010 668 délivrée par la CCI DE PARIS ILE DE FRANCE

GARANTIE FINANCIERE

590 000 € chez ALLIANZ 87 rue Richelieu 75002 Paris Police N°41543943

Compte bancaire chez HSBC 3 rue des Mathurins 75009 PARIS

HONORAIRES DE L'AGENCE

(TVA incluse)

VENTE

Pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel :

Jusqu'à 150 000 € : 8%

De 150 001 € à 300 000 € : 7 %

De 300 001 € à 450 000 € : 6%

Au-delà de 450 001 € : 5%

La commission minimale pour toute transaction est de 5 000€ TTC.

Pour tout box ou parking de moins de 15 000€,
la commission est de 3 000€ TTC.

Pour tout box ou parking de plus de 15 000 €,
la commission est de 3 500 € TTC.

Charge de la rémunération :

Vendeur ou acquéreur selon le mandat de vente

LOCATION

Pour les locaux à usage d'habitation

Locations vides ou meublées :

- Pour le locataire :
 - Rédaction d'état des lieux : 3€ TTC par m²
 - Visite de l'appartement, constitution du dossier, rédaction du bail :

12€ TTC/m ²	Pour les logements se situant dans la « zone très tendue » ou zone A bis (Paris et sa banlieue)
10€ TTC/m ²	Pour les logements se situant dans la « zone tendue »
8€ TTC/m ²	Pour les logements en dehors des zones dites « très tendues et tendues »

Liste des zones consultable dans votre agence

- Pour le bailleur : 1 mois de loyer charges comprises.

Pour les locaux à usage commercial, professionnel ou industriel : 10% de la première période triennale, avec un minimum forfaitaire de 5 000 € TTC.

Rédaction d'un avenant au bail : 300 € TTC

GESTION

6 % HT sur les loyers et charges encaissés.

Assurance loyers impayés de 2.5% TTC (optionnelle)